

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue  
Assemblée ordinaire du conseil  
Lundi 2 février 2015  
À 19h30 au lieu ordinaire des séances

Sont présents :

Guy Dupuis, Mathieu Bourque, François Roy, Luc Laplante

Sont absents :

Carmen Arseneault, François Pinard

Formant quorum sous la présidence du maire madame Line Théroux.  
Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, Silvie Leclerc, est présente.

02

2015-02-12 Ordre du jour

01 Mot de bienvenue

02 Adoption de l'ordre du jour

03 Adoption des minutes de l'assemblée du mois de janvier 2015

04 Approbation des comptes

05 Dérogation mineure (Villa St-Charles)

06 Autorisation d'achat (service incendie)

07 Programmation TECQ 2014 – 2018

08 Avis de motion (règlement d'emprunt, travaux aqueduc)

09 Fermeture bureau municipal

10 Rapport annuel, gestion eau potable 2013

11 Dossier Roch Bouchard (transfert de propriété)

Correspondance :

- MRC de Nicolet-Yamaska (Pacte-rural 2014 – 2019)
- Service incendie (rapport des interventions 2014)
- Rapport annuel, Centre de traitement d'eau de Nicolet
- FADOQ (invitation 19 février 2015)
- SQAÉ
- Tetra Tech (offre de services)

Varia

Période de questions

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis

Appuyé par monsieur Mathieu Bourque

Et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

03

2015-02-13 Adoption des minutes de l'assemblée du mois de janvier 2015

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis

Appuyé par monsieur François Roy

Et unanimement résolu par ce conseil d'adopter les minutes de l'assemblée du mois de janvier 2015, telles que présentées et sans lecture.

Adoptée

04

2015-02-14 Approbation des comptes

**CONSIDÉRANT** que la directrice générale certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des comptes fournisseurs 64 513.25\$ et Accès D 27 588.51\$ (salaires et fournisseurs);

Il est proposé par monsieur Mathieu Bourque

Appuyé par monsieur Luc Laplante

Et unanimement résolu par ce conseil d'adopter ces comptes et d'autoriser la directrice générale & secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement dans les délais requis conformément aux résolutions adoptées par la présente assemblée.

Adoptée

05

2015-02-15 Dérogation mineure (Villa St-Charles)

**CONSIDÉRANT** la dérogation mineure D2014-001 concernant une demande de lotissement d'une partie du lot 121 afin d'accorder une marge avant de 6.70 m au bâtiment principal et une superficie de 210.15 m<sup>2</sup> au garage attenant;

**CONSIDÉRANT** l'interruption des travaux de parachèvement dudit garage;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de la demande et la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par monsieur François Roy

Appuyé par monsieur Luc Laplante

Et unanimement résolu par ce conseil d'accorder, à la Villa St-Charles, la demande de dérogation mineure D2014-001 aux conditions suivantes :

1. Respecter les conditions d'approbation mentionnées au certificat D2014-001 du 12 décembre 2014;
2. Demander, d'ici le 31 décembre 2016, un permis de construction pour le parachèvement du garage sans quoi, la démolition dudit garage devra être effectuée et ce, au plus tard le 31 juin 2017.

Adoptée

06

2015-02-16 Autorisation d'achat (service incendie)

Il est proposé par monsieur Mathieu Bourque

Appuyé par monsieur Guy Dupuis

Et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser le service incendie à procéder à l'achat d'une combinaison d'intervention et d'un appareil respiratoire pour sapeur pompier.

Adoptée

## ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versements de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis

Appuyé par monsieur Luc Laplante

Et unanimement résolu par ce conseil que la municipalité s'engage à :

- Respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- Être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014 – 2018;
- Approuver le contenu et autorise l'envoi, au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- Atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- Informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée

Avis de motion (règlement d'emprunt, travaux aqueduc)

Monsieur le conseiller François Roy donne avis de motion de la présentation, lors d'une assemblée subséquente du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt de 458 925\$ pour l'exécution de travaux relatifs au réservoir d'eau potable et de son bâtiment sis sur le rang Saint-Charles.

Mention

Fermeture du bureau municipal du 10 au 17 mars 2015

10

2015-02-18 Rapport annuel, gestion eau potable 2013

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis

Appuyé par monsieur Luc Laplante

Et unanimement résolu par ce conseil d'adopter le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2013, tel que déposé.

Adoptée

11

Dossier Roch Bouchard (transfert de propriété)

Le dossier est reporté ultérieurement.

20h30 Période de questions

2015-02-19 Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur François Roy

Appuyé par monsieur Mathieu Bourque

Et unanimement résolu par ce conseil de lever l'assemblée à 20h30.

Adoptée

---

Line Thérout  
Maire

---

Silvie Leclerc  
Directrice générale & secrétaire-trésorière